



## Délibération n°2023/53

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles L. 715-2 ; Vu les statuts en vigueur de l'établissement.

# <u>Objet</u>: Modalités de recrutement /Capacités d'accueil en formation master / Capacités offertes limitées aux candidatures sur la plateforme nationale de candidature au master

Le Conseil d'Administration approuve les modalités de recrutement, les capacités d'accueil et les capacités limitées à la plateforme Trouver Mon master pour la formation de Master pour la rentrée universitaire 2024/2025 comme mentionnées ci-dessous :

#### Modalités de recrutement

Les candidats doivent saisir un dossier de candidature en ligne sur la plateforme « Trouver mon master » qui sera examiné par la commission de recrutement, à l'exclusion des étudiants internationaux, qui candidateront via le service Etudes en France, et les candidats au parcours BIOREF (ERASMUS MUNDUS) qui candidateront sur leur plateforme dédiée (<a href="https://master-bioref.eu">https://master-bioref.eu</a>).

Une fois l'avis d'acceptation en 1<sup>re</sup> année de master reçu via la plateforme Trouver mon master, les étudiants doivent s'inscrire en ligne pour procéder à leur inscription administrative.

#### Composition de la commission de recrutement

La commission de recrutement est composée du responsable du programme Master de l'UTT et de l'ensemble des responsables des quatre mentions du Master. La composition et la nomination de cette commission fait l'objet chaque année d'un arrêté de nomination.

#### Critères d'examen des dossiers

- Résultats et parcours académiques
- Cursus antérieur: cohérence et adéquation des formations/expériences professionnelles et compétences acquises antérieurement, lesquelles doivent être de nature à permettre au candidat de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du master dans la mention pour laquelle le dossier de candidature est déposé.
- Projet professionnel : cohérence et adéquation entre le projet professionnel du candidat et les compétences délivrées par la mention de master pour laquelle le dossier de candidature est déposé.
- Motivations du candidat à la poursuite d'études au regard des compétences et de la mention pour laquelle le dossier de candidature est déposé.

#### **Attendus (informations saisies sur Trouver Mon Master)**

## **Mention Risques et Environnement**

Mobiliser des concepts issus des sciences humaines et sociales ou de l'ingénierie pour analyser une situation complexe ; maitriser les enjeux liés aux défis sociétaux, en termes de soutenabilité et de sécurité; travailler en équipe, autonomie et responsabilité au service d'un projet collaboratif.

## Mention Ingénierie des systèmes complexes

Connaître le fonctionnement des systèmes et des réseaux; Appliquer des approches raisonnées de résolution de problèmes complexes; Identifier et utiliser des outils de traitement adaptés à la nature des données, savoir analyser et interpréter les résultats.

## **Mention Ingénierie de Conception**

Maîtriser la caractérisation expérimentale, la modélisation et la simulation numérique, indispensables pour analyser et comprendre les phénomènes multiphysiques couplés qui gouvernent le comportement des produits lors de leur mise en forme et de leur utilisation.

**Parcours MPSMP** (Mécanique et Performance en Service des Matériaux et des Produits): Savoir identifier les matériaux avancés et leurs procédés d'élaboration et de transformation, savoir appliquer l'ingénierie des contraintes résiduelles et mesurer leur effet sur la durabilité. Maitriser les techniques de simulation et d'optimisation numérique avancées, le traitement des surfaces, la métrologie et la prise en compte des incertitudes.

Capacités d'accueil et capacités offertes sur la plateforme Trouver Mon Master pour le recrutement de l'année académique 2024-2025

## Mention Physique Appliquée et Ingénierie Physique (UTT/URCA)

- Le Conseil d'Administration de l'URCA vote ces capacités.
- Pour information, le parcours différencié porté par l'UTT à partir du 2<sup>ème</sup> semestre de M1 NANO-PHOT prévoit une capacité de 25 étudiants. Ce parcours international n'est pas concerné par la plateforme TMM.

#### **Mention Risques et Environnement**

- M1: CAL = 60 étudiants : COL = 30
- M2:3 parcours
  - IMEDD : 30étudiants
    IMSGA : 40 étudiants
    BIOREF : 30 étudiants

## Mention Ingénierie des systèmes complexes

- M1: CAL = 90 étudiants ; COL = 25
- M2:5 parcours différenciés
  - SSI: 60 étudiantsOSS: 25 étudiants
  - SmartTech (international): 20 étudiants
  - Mécatronique (international) : 15 étudiants
  - Impact (en prévision): 25 étudiants

## Mention Ingénierie de Conception

- Le Conseil d'Administration de l'URCA vote ces capacités.
- Pour information, le parcours différencié porté par l'UTT de le premier semestre de M1 MPSMP prévoit une capacité d'accueil de 15 étudiants, et une capacité limitée à TMM de 10 étudiants.

#### Résultat du vote :

Nombre de membres: 24

Présents : 15 Pouvoirs : 5

Pour: 20 Contre: 0 Abstention: 0

Troyes, le 14 décembre 2023

Hervé GRANDJEAN Le Président du Conseil d'Administration

Publié sur le site internet de l'UTT le : 15/12/2023

Transmis à Mme la Rectrice, chancelière des universités le : 15/12/2023